

## LA VILLE DU COUDRAY RECRUTE 8 AGENTS RECENSEURS

Les opérations de recensement de la population se dérouleront du **18 janvier au 17 février 2024**. Les formations obligatoires se tiendront sur deux demi-journées. Une reconnaissance obligatoire aura également lieu début janvier.

### Compétences et aptitudes requises :

#### - Forte disponibilité :

Capacité de se rendre dans toutes les adresses d'habitation à recenser dans son secteur à différentes heures de la journée, soirées, le cas échéant, du lundi au samedi.

#### - Aptitude à tenir les délais :

Période de recensement d'une durée limitée. L'agent aura un nombre important de foyers à contacter (secteurs de collecte de 200 à 300 logements maximum).

#### - Grandes capacités relationnelles :

Avoir le sens du contact avec le public. Savoir convaincre et argumenter, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires, répondre à leurs questions. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables. Une bonne connaissance de la commune est un plus, pour faciliter à la fois le repérage des adresses et le contact avec les habitants.

#### - Capacité à se former et à appréhender et comprendre une réglementation et des concepts :

Présence aux séances de formation obligatoire (elles ont lieu dans les quinze jours qui précèdent le démarrage de la collecte du recensement). Être capable d'assimiler et mettre en œuvre les concepts et les règles qui sont dispensées lors de la formation. Savoir se repérer et lire un plan ainsi que remplir un formulaire administratif simple.

### Rémunération :

Rémunération au bulletin remis et des sessions de formations au forfait.

### Comment candidater ?

Candidatures à adresser avant le 15 décembre 2023 à l'adresse courriel suivante : [contact@ville-lecoudray28.fr](mailto:contact@ville-lecoudray28.fr) ou en se présentant directement à l'accueil de la Mairie du Coudray, 32 rue du Gord 28630 LE COUDRAY

Profil de poste complet sur le site internet de la commune : [www.ville-lecoudray28.fr](http://www.ville-lecoudray28.fr)